

Conseil de sécurité

Distr. générale
24 février 2012

Original : français

Lettre datée du 24 février 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2025 (2011) du Conseil de sécurité concernant le Libéria, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 14 décembre 2012 le mandat du Groupe d'experts nommé en application du paragraphe 9 de la résolution 1903 (2009), et m'a prié de constituer à nouveau le Groupe d'experts.

Je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria, j'ai nommé les experts suivants :

M. Christian Dietrich, États-Unis d'Amérique (spécialiste des questions financières)

M. Caspar Fithen, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (spécialiste des ressources naturelles)

Mme Katrine Kristensen, Danemark (spécialiste de l'armement)

J'ai aussi désigné M. Dietrich coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

12-24169 (F) 270212 270212

